

Les maisons de campagne aux environs de Genève

Autor(en): **Blondel, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **24 (1937)**

Heft 6: **Numéro special de la section romande de la Fédération des Architectes Suisses FAS (BSA)**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-87177>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Petit Saconnex



D A S W E R K H E F T 6 J U N I 1 9 3 7

Numéro spécial de la section romande de la Fédération des Architectes Suisses FAS (BSA)

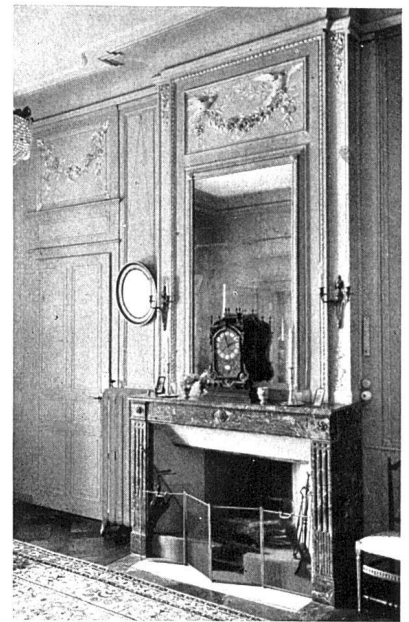
Les maisons de campagne aux environs de Genève

L'ancienne république de Genève possédait un territoire restreint en dehors des fortifications de la ville. Malgré cela, dans sa banlieue immédiate, ainsi que dans les territoires ou mandements qui leur appartenaient comme Peney, la Champagne, Jussy, Genthod, Celigny, les Genevois firent construire de nombreuses maisons d'agrément où ils venaient séjourner les mois d'été. Peu de villes suisses possèdent une aussi grande richesse de demeures patriciennes et bourgeoises. Cette floraison architecturale date principalement du XVIII^e siècle, bien que quelques constructions intéressantes aient déjà été édifiées au siècle précédent.

On en trouve de très simples avec une décoration modeste et d'autres qui ont l'allure de véritables maisons aristocratiques rappelant les demeures urbaines. Toutes se distinguent par leurs proportions heureuses et une ordonnance aux lignes sobres mais élégantes. Le type le plus fréquent est celui de la maison à plan rectangulaire avec toit à quatre versants. Beaucoup sont ornées d'un ou deux frontons triangulaires ou incurvés. Le plus souvent, elles n'ont qu'un étage sur rez-de-chaussée, les lignes architecturales sont dessinées par des chaînages d'angle, des pilastres peu saillants encadrent les baies, des cordons horizontaux marquent les étages. Les toits sont rarement mansardés, on se contentait de lucarnes éclairant l'étage des combles. Dans les exemples les plus riches, des fermes et dépendances se groupent en forme de fer à cheval autour de la cour d'entrée. Ces communs sont aussi composés pour faire valoir la per-

spective d'ensemble. La simplicité des lignes n'exclut pas l'élégance des motifs sculptés, têtes ou mascarons, ornant les clefs des arcs surmontant les portes et les fenêtres, des fers forgés s'inscrivent dans les impostes, des perrons ou des murs encadrent les motifs de terrasse. Au devant des maisons s'étendaient des parterres réguliers, entourés par des allées d'arbres; des salles de verdure avec des pavillons, des jardins potagers enclos de murs complétaient ces ensembles. Malheureusement, la plupart de ces jardins «à la française» ont été modifiés et remplacés par des parcs avec pelouses à l'époque romantique. Seules les grandes avenues, les fontaines et les grilles en fer forgé ont survécu. L'architecture de ces demeures avec ses jardins composés, ses terrasses, conduisant aux perspectives ouvertes sur le lac, la vue sur les Alpes ou encore sur la grande campagne, s'harmonise parfaitement avec la nature aux lignes classiques des environs de Genève. Le décor des arbres, des chênes centenaires, forme un cadre digne de cette architecture.

Ces édifices sont directement influencés par l'école française et même beaucoup d'entre eux ont été dessinés par des architectes français de renom et exécutés par des entrepreneurs du pays, qui ont adapté ces modèles aux exigences locales. Nous connaissons les architectes de quelques-unes de ces maisons, entre autres pour la maison de Saussure (autrefois Lullin) au Creux-de Genthod, qui a été construite par J. François Blondel, le célèbre architecte du roi, auteur des «plus belles maisons de France»; elle date de 1723. Nous savons que le château de Chouilly,



maison de Marignac, autrefois Lullin de Châteauevieux, a été exécuté d'après une maquette d'un architecte français; cette maquette existe encore.

Nous pourrions énumérer un grand nombre de ces maisons, qui toutes ont leur caractère particulier et pourtant montrent une parenté certaine. Citons au hasard quelques-unes de ces demeures de campagne. Varembe-Rigot du milieu du XVIII^e siècle avec ses communs, le Reposoir, de la famille Pictet, qui conserve de belles boiseries et des jardins dessinés, le château du Petit-Saconnex à la famille de Budé, Beaulieu avec ses célèbres cèdres, toute la série des maisons de Genthod, de Sausure au Creux, celle de Charles Bonnet, le château de Malagny, la cure actuelle de Genthod, les maisons de la Rive et Fatio. Plus près de la ville, les Délices de Voltaire, les maisons Vieusseux et Cayla sur les bords du Rhône, Le Bouchet amplifié au XIX^e siècle, La Forêt, Bourdigny, Chouilly, une partie du Château de Dardagny, celui de Carligny, la maison Naville à Vernier. Sur l'autre rive du lac nous voyons tout le groupe de Cologny et des Eaux-Vives, La Grange des Favre, Montchoisy, les Vollandes, Gautier, autrefois Necker, D'Espine, Le Gerdil, la villa Diodati où séjourna Byron, les maisons Mallet, van Berchem à Frontenex, la Grande Boissière, véritable palais, sur la route de Chêne, la Pommère, la maison Naville à Vilette, celle des Micheli à Landecy, enfin à Celigny, l'Elysée, Garengo, etc...

Les parcs de Genève

Progressivement et à la suite de travaux de l'édilité, de généreuses donations des particuliers ou d'acquisitions, les deux rives du lac, à Genève, se sont bordées d'une série de parcs qui donnent à la ville un caractère spécial. Ceux-ci forment comme une ceinture de verdure pour le plus grand agrément des habitants

On compte plus de cinquante de ces demeures d'une certaine importance dans le canton de Genève et il ne faut pas oublier toutes celles qui sont plus modestes et qui ne sont pas moins intéressantes comme aspect, car elles s'harmonisent parfaitement avec le milieu où elles se trouvent. Cet élan architectural ne s'est pas éteint avec le XVIII^e siècle, des architectes de talent ont encore à la Restauration, au début du XIX^e siècle, su construire suivant une même donnée simple, mais élégante, des maisons de campagne, il est vrai avec une décoration moins accentuée.

La publication de la *Maison bourgeoise* a reproduit le plan et la description de quelques-unes de ces habitations les plus caractéristiques, mais il faudrait un volume spécial pour faire comprendre la richesse et la variété de cette école, sans oublier les intérieurs avec les boiseries et les stucs de l'école de Jaquet, il en est de même de l'art de la ferronnerie.

Malgré l'extension progressive de l'agglomération urbaine, Genève peut encore, à côté de ses parcs publics, présenter un ensemble de parcs privés admirables, qui forment comme une ceinture de verdure autour de la ville. C'est le souci des Genevois de chercher à conserver ce patrimoine artistique, souvent menacé par les morcellements et l'accroissement des quartiers urbains.

Louis Blondel, archéologue cantonal.

et constituent une protection du site contre l'envahissement des immeubles urbains.

En partant du pont du Mont-Blanc, que chacun connaît, et en suivant la rive gauche du lac, on traverse successivement la Promenade du Lac, le parc La Grange et le parc des Eaux-Vives; on passe de l'un à l'autre



Page 162:

Vieusesx à Châtelaine
Vue d'ensemble et intérieur

en suivant les quais, élargis en spacieux promenoirs et qu'aucune clôture ne sépare de l'eau.

Le tout se termine par une vaste plage publique, avec installations de bain et doublée d'un grand port à l'usage de la navigation de plaisance.

Ce qui caractérise et donne un charme spécial à cette rive du lac, c'est la ligne tranquille du Jura bordant l'horizon et la silhouette harmonieuse de la côte qui se perd dans le lointain.

Sur la rive droite et en partant d'une succession du même pont, on suit le quai du Mont-Blanc, bordé du jardin des Alpes, puis le quai Wilson, doublé de parterres fleuris, et l'on aboutit à une série d'anciennes propriétés privées, soudées successivement les unes aux autres pour former un vaste parc public. Ce sont: les villas Mon Repos, Moynier, Bartholoni et Lammermoor. Sur tout ce trajet, le regard se porte, au travers de l'eau, sur la chaîne des Alpes de la Savoie, dominée par la cime du Mont-Blanc, quand celui-ci daigne se montrer. Arrivé au terme de ce parcours, on pénètre dans le domaine du Bureau international du Travail d'où l'on gravit la colline, en traversant le Jardin botanique, pour arriver au vaste parc Ariana où s'élève le palais de la Société des Nations.

Pour compléter cette sèche énumération, nous allons donner quelques détails sur l'origine de ces différents parcs et sur leurs particularités.

Promenade du Lac.

Lorsqu'en 1853 on construisit, sur le Grand Quai, l'hôtel Métropole et les immeubles voisins, la rive du lac était encore abandonnée aux entrepôts et aux chantiers qui utilisaient la navigation pour le transport de leurs marchandises. L'aspect de cette région n'avait rien d'esthétique. C'est en 1854, soit une dizaine d'années avant la construction du pont du Mont-Blanc, que la Ville commença à aménager, dans cet endroit, un petit

jardin public, ce qui nécessita l'établissement d'un solide mur de protection contre les dégâts causés par les vagues. Les deux jetées, fermant la rade, n'existaient pas encore.

A la suite d'agrandissements et d'embellissements successifs, la Promenade du Lac est devenue l'un des parcs urbains les plus goûtés du public. Par dessous ses arbres bien dégagés, on jouit de jolies échappées sur le lac, tandis que ces mêmes plantations masquent en partie les hautes maisons locatives des quais voisins. Par une heureuse et récente décision des Autorités municipales, toutes les clôtures et les buissons inutiles, qui enfermaient complètement ce jardin urbain, ont été supprimées. Cette mesure est appliquée dès lors à tous les jardins publics.

Faisant suite à la création de la Promenade du Lac, la construction d'un quai en bordure du quartier des Eaux-Vives (quai Gustave Ador) fut décidée en 1856. En dehors de sa belle situation, cette artère avait surtout un but utilitaire, celui de créer une bonne voie de communication avec toute la région située au sud du lac, qui en manquait complètement.

Une large chaussée, avec trottoir bordé d'un mur du côté de l'eau et planté de l'autre d'une rangée d'arbres, lassait vite le promeneur par sa monotonie. Depuis une quarantaine d'années et très spécialement ces derniers temps, on n'a cessé d'améliorer ce quai pour le transformer en une promenade agréable et même en un jardin fleuri. On s'est efforcé surtout de mettre la chaussée en communion plus intime avec l'eau et de retrouver ainsi l'impression de la grève ancienne.

C'est en suivant ce quai que l'on atteint les deux grands parcs de la rive gauche.

Parc La Grange.

Le vaste domaine de *La Grange* est devenu propriété de la ville de Genève depuis 1918. De tout temps, la beauté de cet emplacement fut appréciée et l'on y a



même retrouvé les vestiges d'une importante villa romaine ainsi que des constructions datant du moyen âge.

Au début du dix-huitième siècle, cette propriété de campagne, qui appartenait en majeure partie aux Français, fut vendue à la famille Lullin, probablement à Marc Lullin, qui réunit plusieurs parcelles et y fit dessiner un beau parc à la française. Quant à la maison actuelle, de style Louis XV, elle doit avoir été édiflée vers 1720.

«Elle est construite, dit Camille Martin dans *«La Maison bourgeoise en Suisse»*, sur un plan en forme de fer à cheval.

«La façade qui regarde le lac était certainement à l'origine l'une des œuvres les plus imposantes que le dix-huitième siècle ait laissées dans les environs de Genève. Par suite des différences de niveau créées par la disposition des terrasses, cette face était posée sur un soubassement élevé qui lui donnait beaucoup de grandeur et qui établissait une juste proportion entre la hauteur et la longueur du bâtiment. La création d'un perron, assurant un meilleur dégagement des pièces de réception, a compromis quelque peu cette harmonie.»

La date exacte de construction et le nom de l'architecte restent inconnus, mais on sait que le prince Frédéric de Hesse-Cassel fut reçu en 1733 et fêté à La Grange.

En 1800, le domaine fut acheté par François Favre, membre d'une ancienne et notable famille de Genève. Dès lors et jusqu'à la mort de William Favre, son dernier propriétaire, il s'est transmis de père en fils.

En 1814, c'est Guillaume Favre, l'homme distingué dont Sainte-Beuve a parlé avec éloge dans les *Causeries du Lundi* et que Mme de Staël appelait son «érudit à la violette». Ayant formé une collection de quinze mille volumes, il construit, pour les loger, une grande bibliothèque de style Empire; il l'orne d'un des plus beaux groupes de Canova, Adonis et Vénus, qui ressort admirablement sur le fond des belles reliures anciennes.

Edmond Favre, qui hérita de *La Grange* en 1851, se mit à transformer l'ancien parc à la française en un jardin anglais. De l'ordonnance régulière d'autrefois, presque tout a disparu. Edmond Favre, qui avait séjourné deux années en Italie et en avait subi l'influence, éleva,

près du lac, une pergola qui détonne un peu dans le paysage genevois. Il construisit devant la grande façade un perron facilitant l'accès aux salons et à la salle à manger, ajouta une véranda et diminua de moitié la hauteur du toit, modifications qui ne semblent pas avoir été très heureuses.

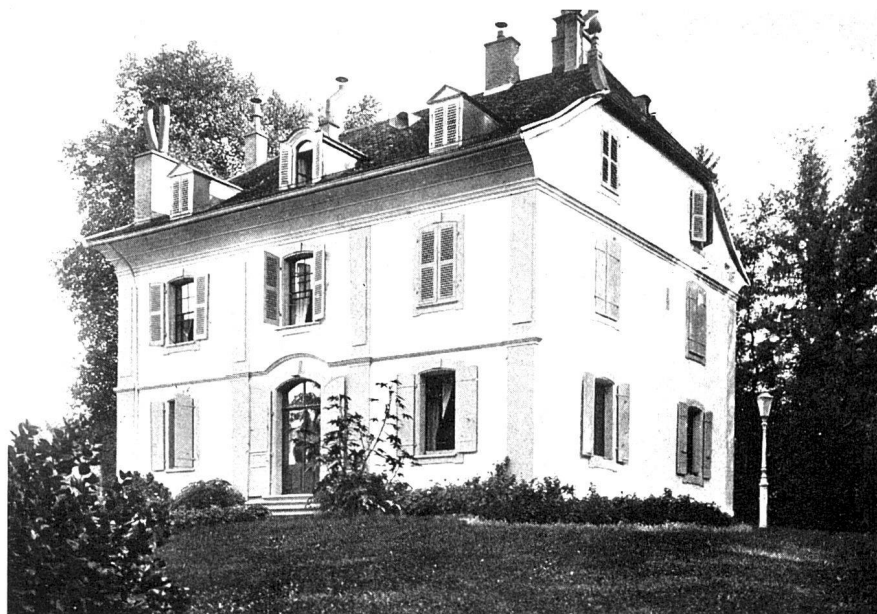
Son fils, William Favre, continua à s'occuper avec amour de la superbe propriété de famille, à travailler cette œuvre d'art qu'est l'élaboration d'un beau jardin. Le résultat est remarquable, comme chacun peut s'en rendre compte en admirant la vue dont on jouit de la terrasse; la grande pelouse se déroule, encadrée d'arbres les plus magnifiques et les mieux assortis, jusqu'au lac, qui semble la baigner. La ville, bien que tout proche, est entièrement masquée par des bosquets savamment groupés.

William Favre était resté célibataire et il n'a pas voulu qu'après lui sa propriété fut morcelée et couverte d'immeubles locatifs; désirant laisser à sa patrie genevoise un souvenir digne de lui, il en fit don à la Ville en 1918 avec tout son mobilier.

Le parc *La Grange* est le type des belles propriétés de campagne genevoises du dix-huitième siècle. La population à vite apprécié le beau domaine mis ainsi à sa disposition et les Autorités cantonales ou municipales, suivant le désir du donateur, se servent de la magnifique demeure pour y offrir à leurs hôtes étrangers des réceptions qui, dans ce beau cadre, ont un cachet à la fois somptueux et intime, tout en conservant le caractère démocratique qui sied à une petite république.

Parc des Eaux-Vives.

Contigu au parc *La Grange*, le parc des *Eaux-Vives* était anciennement propriété de la famille Plonjon, qui a laissé son nom à cette région. Il a passé par plusieurs propriétaires successifs: au début du dix-huitième siècle, les Trembley le possédaient, puis Joseph Bauer, qui



construisit le château vers 1750 et dont le fils le revendit à Jacques Horngacher.

Au dix-neuvième siècle, le domaine se diminua de la partie bordant le ruisseau du *Trainant* et changea plusieurs fois de propriétaire jusqu'en 1865, date à laquelle Louis Favre en fait l'acquisition. Ce dernier n'avait aucun parenté avec son homonyme du domaine voisin de *La Grange*.

On connaît la destinée étrange de ce charpentier intelligent, qui ne fréquenta que l'école primaire, apprit tout par lui-même, devint entrepreneur, étonna par son talent et son audace; il construisit des lignes de chemin de fer et, en 1872, s'offrit pour effectuer le percement du tunnel du Gotthard. Ne disposant pas des forces hydrauliques à lui promises, en butte à la jalousie des ingénieurs, en continuels discussions avec la compagnie, Louis Favre perdit la santé; aussi, en 1875, succomba-t-il à la rupture d'un anévrisme au milieu du tunnel, son œuvre grandiose presque terminée. Au point de vue pécuniaire, ce fut une faillite.

Sa propriété des Eaux-Vives passe à sa fille, qui la loue, puis la vend, en 1879, à une société, et ce beau domaine finit par devenir, sous le nom de «Luna-Park», une manière de champ de foire. Après la déconfiture de cette entreprise, l'opinion publique s'émeut d'un projet de morcellement et une souscription publique est ouverte pour acheter le domaine et le conserver à l'usage de la population genevoise. Il devint définitivement, en 1913, promenade publique sous le nom du parc des Eaux-Vives.

Rive droite: Jardin des Alpes.

Les quais de la rive droite du lac se sont construits à partir de 1851 et au fur et à mesure que des immeubles urbains s'élevaient dans cette région, restée jusqu'alors tout à fait rustique. Ils arrivèrent ainsi progressivement jusqu'à l'entrée du parc Mon Repos, qui constitue un arrêt naturel aux lignes droites qui ont remplacé l'ancienne côte sinueuse et pittoresque.

Comme ce fut le cas sur la rive opposée, on apporta à ces quais des élargissements et des embellissements toujours pris sur le lac.

En quittant le pont du Mont-Blanc, le Jardin des Alpes se présente immédiatement au promeneur. Sa forme triangulaire, s'ouvrant sur le quai du Mont-Blanc, s'explique par son origine. C'est en effet sur l'emplacement d'un ancien port naturel, dit «fossé vert» et sur une partie des terrains des fortifications, démolies en 1849, que ce jardin a été créé et terminé en 1862.

Un monument, qui n'a rien de national, ni dans son emplacement ni dans son style, y a été élevé et attire l'attention des passants: c'est le mausolée que le duc Charles de Brunswick s'est fait ériger par disposition testamentaire pour perpétuer son propre souvenir et celui de son illustre famille.

Parc Mon Repos.

Au centre du quai Wilson, en se dirigeant vers le parc Mon Repos, s'élevait l'Hôtel National, construit en 1878 dans une situation admirable et sur un terrain entièrement gagné sur le lac. Après avoir été le rendez-vous de la meilleure clientèle, la Société des Nations en fit l'acquisition, en 1920, pour y établir les bureaux de son Secrétariat Général. Depuis 1936, celui-ci s'étant installé dans son nouveau palais au parc Ariana, l'ancien hôtel est devenu le domicile de nombreuses institutions internationales ayant leur siège à Genève. Il a pris le nom de Palais Wilson en mémoire du président des Etats-Unis, fondateur de la Société des Nations.

La villa Mon Repos est devenue, en 1899, domaine public par les volontés dernières de Philippe Plantamour. Ce savant distingué a désiré que sa belle propriété fasse, après lui, les délices de ses concitoyens, qui, à l'exception de quelques privilégiés, ne pouvaient guère alors jouir, à proximité de Genève, d'un bel emplacement au bord du lac.

Là, tout est enchantement pour les yeux: un parc charmant descendant jusqu'à l'eau bruissante et trans-

parente, mirant la ligne du coteau de Cognny, dont les teintes changent avec les saisons ou avec les heures du jour. Au-dessus de Cognny, dans le fond, s'impose la masse blanche du Mont-Blanc. C'est ce point de vue que le peintre Hodler a transcrit, avant de mourir, dans une série d'études du lac à l'aube, véritables chants du cygne du grand artiste agonisant.

Un musée d'ethnographie occupe l'ancienne maison d'habitation et, tout récemment, tous les murs de clôture qui enfermaient le parc ont été enlevés par les soins de M. Maurice Braillard, Conseiller d'Etat, chargé des Travaux publics, causant la plus agréable surprise à tous les visiteurs.

Villa Moynier.

Contiguë au parc Mon Repos, la propriété Moynier est devenue aussi domaine public. Elle renferme en bordure de la grande route de Suisse, une dépendance qui présente un intérêt historique. Ce petit corps de bâtiment, au lieu dit Sécheron, est tout ce qui reste du *Logis Neuf*, immeuble dont Phôtelier Dejean fit, en 1765, l'hôtel d'Angleterre, d'une renommée européenne. Il abrita en effet presque toutes les personnes de quelque notoriété qui visitèrent ou traversèrent Genève à la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième.

Joseph II y logea une nuit de décembre 1777, alors qu'il revenait de France et de Bourgogne, ne faisant que passer, et, pour ne pas choquer Marie-Thérèse, n'allant pas à Ferney, au grand désespoir du susceptible et vaniteux patriarche. Nous trouvons à Phôtel Dejean le duc et la duchesse de Gloucester en 1782; l'archiduc Ferdinand et sa femme en 1783, puis la duchesse et les princes de Saxe-Gotha, le duc de Kent, Madame de Montesson, femme morganatique du prince d'Orléans. En 1795, nous y rencontrons quatre vicaires généraux du conclave.

La malheureuse Joséphine, répudiée par raison d'Etat, vint à Sécheron pendant l'été de 1810 pour y voir son fils, Eugène de Beauharnais. Sa bonne grâce fit une excellente impression sur les Genevois, qui accueillirent l'ex-impératrice avec une sympathie dont elle fut très touchée. Un jour qu'elle assistait à une fête nautique et que de trop nombreux canots entouraient sa propre embarcation, on allait les faire écarter, quand Joséphine demanda instamment de ne déranger personne pour elle. «Je suis bien aise, dit-elle, que l'on voie à quel point je suis enthousiaste de ce qui m'entoure et combien je suis heureuse de la façon dont on me reçoit. Il est si consolant d'être aimée!»

La reine Hortense vint aussi à Phôtel d'Angleterre, chez Dejean, et dans d'assez tristes circonstances. Elle avait reçu l'ordre, le 19 juillet 1815, de quitter la France, avait dû partir sur-le-champ et s'était dirigée sur Genève, où elle espérait trouver bon accueil; mais le gouvernement genevois, redoutant des difficultés diplomatiques, dut la prier de s'en aller. C'est alors qu'elle se rendit à Arenenberg où le gouvernement thurgovien lui donna asile. Dans la suite, elle revint en séjour à Genève, accompagnée de son fils, Louis Bonaparte, le futur Napoléon III.

Par une singulière ironie des choses de ce monde, Phôtel Dejean avait aussi accueilli Marie-Louise, qui, après la première abdication de l'empereur, fit, par deux fois, en juillet et en septembre 1814, une courte halte à Sécheron.

Parmi les célébrités que Phôtel Dejean eut l'honneur de recevoir, il n'y avait pas que des têtes couronnées ou des souveraines déçues, mais également des hommes illustres par



Creux de Genthod. (De Saussure)

leurs talents ou leurs œuvres. Benjamin Constant y séjourna et y consumma même sa rupture avec Mme de Staël; l'état-major autrichien s'y installa en 1814, et, peu après, la maison regorge d'Anglais, heureux de pouvoir sortir de leur île après le blocus continental. Shelley et Byron y passent quelques jours avant de se fixer de l'autre côté du lac. Mme de Récamier y vient aussi et enfin Ruskin, le grand admirateur de cette Genève, qu'il compte au nombre des trois villes ayant formé son esprit.

L'hôtellerie Dejean se ferma en 1842 et la propriété fut achetée par Mme Barthélemy Paccard, qui construisit la maison actuelle. Celle-ci passa à sa fille et à son gendre Gustave Moynier, philanthrope connu et l'un des fondateurs, avec Henry Dunant, en 1863, de l'œuvre de la Croix-Rouge. Cette maison est devenue récemment le siège du Comité international de cette institution.

Villa Bartholoni et Perle du Lac

Toujours à la suite, nous entrons dans la villa Bartholoni. François Bartholoni, descendant d'une famille italienne réfugiée à Genève au seizième siècle, avait acquis à Paris une belle situation grâce à ses talents de financier. Homme d'une grande intelligence et de vues larges, il fut l'initiateur de la première voie ferrée qui relia Genève à Lyon. Bien que devenu Français, il resta très attaché à Genève et acheta, en 1825, la propriété Melly, à Sécheron, pour se faire construire une villa. Admirant le pays d'origine de ses ancêtres, François Bartholoni choisit comme architecte Felix Emmanuel Collet, de Paris, qui alla passer un an en Italie pour y étudier des projets et en ramener des artisans. On reconnaît que la maison a été le fruit de ces recherches et qu'elle a été influencée par le goût de l'époque. Les pièces d'apparat, inspirées des villas découvertes à Pompéi, sont décorées de fresques aux coloris charmants; la façade et le jardin s'ornaient de statues de grands maîtres, tel Canova, ou de copies de l'antique. La villa Bartholoni attire vite des visiteurs de marque: la reine Hortense, la reine de Danemark, Jérôme, roi de Westphalie, Louis, roi de Hollande, ce dernier si amoureux de la maison qu'il en demanda les plans à son propriétaire pour se faire construire une habitation semblable en Italie.

François Bartholoni joignait à ses aptitudes d'homme d'affaires et d'économiste un goût très prononcé pour

la musique; ce fut lui qui offrit à Genève le Conservatoire, dont il fut le distingué président. Après lui, son fils Ferdinand et son petit-fils Jean continuèrent dignement les traditions de famille. Des revers de fortune obligèrent ce dernier à vendre sa propriété de Sécheron, qui fut acquise, ainsi que la villa Moynier, par la Société des Nations dans le but d'y élever son palais. Nous verrons comment ce projet dut être abandonné.

Villa Lammermoor.

En 1858, deux années après son mariage, sir Robert Peel, le fils du grand ministre anglais, acheta de Philippe Dunant-de Gallatin une propriété à Sécheron. Il la baptista Villa Lammermoor du nom du domaine de son beau-père, le marquis de Tweeddale, en Ecosse.

La maison d'habitation était construite dans le goût du début du dix-neuvième siècle, mais sir Robert Peel la fit entièrement transformer et agrandir dans le style des cottages anglais. Plus tard, la salle à manger et un petit salon furent décorés de remarquables boiseries Louis XVI, œuvres du sculpteur Jean Jaquet et provenant d'une vieille maison de la rue de Chantepoulet à Genève. Ce qui constitue la beauté de la Villa Lammermoor, c'en est la situation et les superbes ombrages. Sous des arbres séculaires, les pelouses descendent mollement jusqu'au lac. Celui-ci, se présentant dans toute sa longueur, donne une impression de grandeur qui ne se trouve pas au même degré dans la plupart des propriétés voisines orientées vers le Mont-Blanc.

Le tableau qui s'offre au regard a pour cadre d'un côté la chaîne vaporeuse du Jura, qui fuit à l'horizon, et, de l'autre, les flancs boisés de la montagne des Voirons. Quant aux deux rives, elles alignent le rythme harmonieux de leurs coteaux et de leurs promontoires. Des pigeons animaient naguère les jardins de leurs vols incessants, des paons blancs y faisaient la roue et des cygnes allaient et venaient le long du bord, silencieusement.

En 1892, la fille de sir Robert Peel, Madame Alex Barton, devint propriétaire de la villa, dont elle fit un centre accueillant unique en son genre.

L'installation à Genève, en 1920, de la Société des Nations marqua une date importante dans la vie de Mme Barton. Ce lui fut une occasion, tout à fait imprévue, de mettre en valeur ses dons naturels: charme, intelligence, discrétion et sympathie. D'emblée, elle gagna l'estime et la confiance des personnalités de toutes nations, appelées à venir à Genève discuter les questions les plus épineuses. Sans se laisser jamais influencer par des considérations de nationalité, elle fit de son mieux pour aider le Secrétaire Général dans son rôle représentatif à l'égard des hommes d'Etat et des diplomates venus



Cologny, propriété Lucien Gautier. Façade côté du lac

assister aux multiples séances ou réunions. Avec tact et discrétion, sans s'immiscer dans des questions qui ne la concernaient pas, Mme Barton ouvrit généreusement, inlassablement sa maison à tous ceux qui avaient besoin de son hospitalité et de son affection.

Un conflit tragique éclata dans le cœur de la propriétaire, partagée entre son dévouement absolu à la Société des Nations et son attachement profond à la Villa Lammermoor.

A un moment donné, la Société des Nations se trouva, comme on l'a fort bien dit, le nez contre un mur. Lorsque fut ouvert le concours entre architectes en vue de construire les nouveaux palais, on crut que les terrains achetés à Sécheron (propriétés Bartholoni, Perle du Lac et Moynier) suffiraient largement. On dut constater que tel n'était pas le cas. En outre, aucun des projets primés ne donnant satisfaction au jury, on chargea cinq architectes d'établir, en commun, un plan mieux approprié, ce qui compliqua et retarda le travail. On était sur le point de passer les contrats lorsque surgit une nouvelle difficulté. On n'avait prévu que deux bâtiments, l'un pour l'Assemblée, l'autre pour le Secrétariat. Un don magnifique de M. Rockefeller pour une vaste bibliothèque vint alors tout remettre en question. On constata, en effet, que le terrain dont on disposait, suffisant à peine pour deux palais, ne l'était plus pour trois, et l'on parla d'acquiescer une parcelle voisine, qui n'était autre que la Villa Lammermoor; c'était, de l'avis unanime, la solution la meilleure, la seule qui permit un développement rationnel des palais, en même temps que leur jonction avec le Bureau international du Travail voisin.

On peut dire qu'il se livra alors une lutte épique entre le palais de la Société des Nations et la Villa Lammermoor, entre les représentants de cinquante pays et une femme seule. Il faut bien reconnaître que l'emplacement de la villa répondait exactement aux besoins des architectes et aux vœux des diplomates.

Comités et commissions, après avoir mûrement délibéré, avaient pris des décisions favorables à ce choix et se préparaient à la mission, qu'ils croyaient aussi facile qu'agréable, d'obtenir l'acquiescement de l'aimable hôtesse dont le dévouement à la cause de la paix était légendaire.

Quelle ne fut pas la stupéfaction de ces messieurs devant cette brève mais courtoise réponse: «Ma propriété n'est pas à vendre! Il n'y avait plus qu'à battre en retraite. Cela se passait en 1926. Le «non» prononcé, Mme Barton resta calme, imperturbable et amicale, quoique victorieuse. Sa gracieuse hospitalité n'en fut en rien diminuée, ni troublés ses excellents rapports avec M. Motta, membre du Conseil Fédéral suisse; mais elle gardait secrètes ses intentions ultimes.

Il s'agissait maintenant de tirer d'embaras la Société des Nations qui ne savait plus où édifier son colossal palais. Cette tâche incombait aux Autorités suisses et genevoises. C'est alors que le parc Ariana apparut comme la seule solution possible et rapide. Il offrait un grand avantage: construits sur ce vaste terrain, les bâtiments de la Société des Nations pourraient s'étendre à leur aise à droite et à gauche. Il était en outre à une distance raisonnable de la ville.